

NOMBRE ET TAUX D'INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE COMMISES DANS UN CONTEXTE CONJUGAL SELON LA RÉGION ET L'ANNÉE, ABITIBI-TÉMISCAMINGUE ET ENSEMBLE DU QUÉBEC, 2017 À 2022

	Abitibi-Témiscamingue		Ensemble du Québec	
	Nombre	Taux (par 100 000 habitants)	Nombre	Taux (par 100 000 habitants)
2022	688	554,9	25 401	346,0
2021	720	582,2	24 308	335,2
2020	740	599,6	22 136	306,5
2019	698	566,7	21 957	307,2
2018	649	526,9	21 531	304,8
2017	545	442,2	21 165	302,7

1 Pour l'année 2021, le nombre d'infractions et le taux d'infractions par 100 000 habitants ont été calculés selon les nouvelles limites territoriales des régions administratives entrées en vigueur le 28 juillet 2021. À cette date, les MRC de la Haute-Yamaska et de Brome-Missisquoi sont passées de la région de la Montérégie à celle de l'Estrie (pour davantage d'information, consulter le lien [Modification aux découpages des régions administratives de l'Estrie et de la Montérégie \[Québec.ca\]](#)). Ce changement peut expliquer en partie l'écart entre les données de 2020 et de 2021 pour ces deux régions. Il est à noter que le changement a été appliqué à l'ensemble des affaires déclarées en 2021, et non uniquement à celles déclarées à compter du 28 juillet 2021.

p : données provisoires

SOURCE :

Ministère de la Sécurité publique, Données du Pogrammes DUC 2.2, tiré de la publication [Criminalité au Québec - Infractions commises dans un contexte conjugal en 2022, 2024](#).